

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame MALINGUE et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Madame THOMAS, Rapporteure publique
Madame LECUYER, Greffière

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2409064 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 3 mois: Refus de titre de séjour + OQTF avec un délai de départ volontaire de 30 jours - Article L611-1-3° du CESEDA

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Brunita	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

02) DOSSIER N° 2409365 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire Refus d'admission exceptionnelle au séjour + OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Victoria	SELARL 333
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

03) DOSSIER N° 2409485 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Imane	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame MALINGUE et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Madame THOMAS, Rapporteure publique
Madame LECUYER, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2216997 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire annuler l'arrêté PC 4405622E0010 du 28/06/2022 par lequel le maire de la commune de FAY DE BRETAGNE a délivré à la SNC HPL GRANGE un permis de construire en vue de la construction d'un ensemble immobilier de 6 maisons individuelles et de 2 immeubles de logements collectifs sur un terrain situé . à Fay-de-Bretagne

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Laurent / Marine	SOCIETE D'AVOCATS CADRAJURIS
Défendeur	COMMUNE DE FAY DE BRETAGNE SNC HPL GRANGE	SELARL CARADEUX CONSULTANT

02) DOSSIER N° 2401002 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire Annuler le rejet tacite du PA n°08523422C0026 par lequel le maire de Saint Jean de Monts a rejeté tacitement la demande de PA pour un projet situé . à Saint-Jean-de-Monts

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS SIMAJE	Maître TROUVE DOMINIQUE
Défendeur	COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

tenue par Madame DOUET, magistrate-désignée

En présence de Madame LECUYER, Greffière

12 heures 30

01) DOSSIER N° 2410274 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 6 semaines: OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours + IRTF de 6 mois - Article L611-1-4° du ceseda

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Souleymane	Maître NERAUDAU Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

02) DOSSIER N° 2410893 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 6 semaines: OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours - Article L611-1-2° du ceseda

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Abdallah haidar	Maître BEARNAIS Magali
Défendeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	

Arrêté le 20/02/2025
Le président du tribunal